

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 07/12/2024 - 164460 - 2019 B 31901 - 332 725 506 - HERMESIANE

HERMESIANE

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros
Siège social : 89 Boulevard Haussmann – 75008 PARIS
332 725 506 RCS PARIS

(la « Société »)

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-un novembre à dix heures,

Les actionnaires de la société HERMESIANE, se sont réunis au siège social de la Société, sis 89 Boulevard Haussmann – 75008 PARIS en Assemblée générale ordinaire, sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires.

Monsieur Hrag SOUDJIAN préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président, permet de constater que tous les actionnaires sont présents.

En conséquence, l'Assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Le Président dépose sur le Bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- la copie des lettres de convocation ;
- le rapport du Président ;
- les texte des résolutions proposées à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que le texte des résolutions proposés ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation à l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Monsieur Hrag SOUDJIAN en qualité de Président et nomination d'un nouveau Président ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIER DECISION

Constatation de la démission de Monsieur Hrag SOUDJIAN en qualité de Président et nomination d'un nouveau Président

L'Assemblée générale,

connaissance prise de la lettre de démission de **Monsieur Hrag SOUDJIAN** en qualité de Président, prend acte de la démission de ses fonctions en date de ce jour,

nomme en qualité de nouveau Président, à compter de ce jour, sans limitation de durée :

- ❖ La société **HERMESIANE ET ASSOCIES**, société par actions simplifiée au capital de 4 054 450 euros, ayant son siège social sis 89 Boulevard Haussmann – 75008, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 750 093 106, représentée par Monsieur Hrag SOUDJIAN en sa qualité de Président.

Dans l'exercice de ses fonctions de Présidente, la société HERMESIANE ET ASSOCIES, sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans les conditions prévues par la loi et les statuts. La Présidente exercera ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi ou les statuts de la Société attribuent expressément aux Associés. Il représentera la société dans ses rapports avec les tiers.

L'Assemblée générale décide que la société HERMESIANE ET ASSOCIES ne sera pas rémunérée au titre de l'exercice de ses fonctions de Présidente de la Société.

La société HERMESIANE ET ASSOCIES ainsi nommée a accepté les fonctions de Président, à compter du 21/11/2024, et a déclaré, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité, ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale, **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions des présentes.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

* *

*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte sous seing privé signé par le Président de séance et l'ensemble des Associés.

Le Président de Séance :

DocuSigned by:
Hrag SOUDJIAN
449946D56AB34A4...

Monsieur Hrag SOUDJIAN

Les Associés :

DocuSigned by:
Hrag SOUDJIAN
449946D56AB34A4...

La Société **HERMESIANE PARTNERS**
Représentée par son Président, Monsieur Hrag
SOUDJIAN

DocuSigned by:
Daniel Kurkdjian
7E070F0CCB9B477...

Monsieur Daniel KURKDJIAN

DocuSigned by:
Mathieu Rommelaere
71287EA8EFDE4C7

Monsieur Mathieu ROMMELAERE